



**FFFA**

Service émetteur :  
**ADMINISTRATIF**

**PROCES VERBAL DU  
COMITE DIRECTEUR  
DU 3 FEVRIER 2018**



## 1/ OUVERTURE DE SEANCE

BRIGITTE SCHLEIFER accueille les participants et vérifie que le quorum est atteint :

MEMBRES	PRESENTS	REPRESENTES	EXCUSES	ABSENTS
BRIGITTE SCHLEIFER	1			
JACQUES ROUAUD		1		
LIONEL LACAZE	1			
CHRISTOPHE BRIOLIN			1	
KAREN CAPIELLO	1			
JUAN-PEREZ CANTO		1		
VALERIE AMIARD			1	
VOLNY MOGET			1	
JEAN-PIERRE TROCHET	1			
GILLES VIGNE		1		
JEAN-PIERRE HINCK	1			
MATHIEU BRUGIERE			1	
ELISABETH LARELLO		1		
MELISSA SIGNOR	1			
PAUL DURAND			1	
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	
INVITES	PRESENTS	REPRESENTES	EXCUSES	ABSENTS
MARTIN RICARD	1			
BENOIT SIROUET	1			
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
INVITES	PRESENTS	REPRESENTES	EXCUSES	ABSENTS
OLIVIER MORET	1			
TRISTAN GENËT	1			
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>			

VOTANTS : 10 – ouverture à 10h00

Le quorum est atteint selon l'article 13 des statuts de la FFFA. Le Comité Directeur peut donc délibérer valablement.

## 2/ INTRODUCTION DE LA PRESIDENTE

- Madame la Présidente précise que la présence d'un seul représentant de Ligue élu sera demandée pour les prochains comité directeur. D'ailleurs, elle fait état des premiers échanges noués avec certains présidents sur des questions de terrains telles que la formation ou l'organisation des finales.
- Concernant la convention d'objectif ministérielle, il est précisé qu'elle est en conception et que le ministère a été rassuré par la stabilité politique suite au changement de présidence. Quelques précisions sont données : « Action 2 – HAUT NIVEAU » est reconduite au centime près (action ONESTA) et sur les « Actions 1,3 et 4 » qui doivent être présentées en mars pour un engagement ministériel sur 3 années

## 3/ VALIDATION PV COMITE DIRECTEUR 8/12

Les modifications apportées seront réécrites, la validation définitive se fera par voie électronique



#### **4/ POINT FINANCIER PAR J.P. TROCHET**

Melissa SIGNOR a effectué un grand travail sur les comptes (1<sup>er</sup> Juillet 2016 au 31 décembre 2017)

- L'atterrissage au 30/06/2018 sera déficitaire
- La 3FA est au début de travaux engagés sur un plan de restructuration et à la recherche d'un nouveau fonctionnement afin d'optimiser les moyens, pour ramener un exercice 2018/2019 à l'équilibre. Ceci sans faire l'impasse sur les engagements pris auprès des Ligues et des clubs
- Volonté de se doter d'outils plus opérationnels pour aider au quotidien et éviter des dépenses inutiles

La Présidente alerte sur l'optimisation de l'ensemble des déplacements fédéraux afin de réaliser des économies.

Proposition d'encadrement par J.P. TROCHET : anticipation, organisation, gestion RH et invitations aux réunions.

#### **5/ RETROCESSION DES LICENCES**

La Présidente expose que la direction précédente avait décidé que toutes les factures parvenues après le 30/06 de la saison en cours ne seraient pas payées.

Pour autant, suite à la refonte territoriale et la naissance de la ligue Grand Est absorbant d'autres entités, certaines facturations sont arrivées après la date d'échéance de fin d'exercice pour la nouvelle ligue et certaines autres.

Proposition de verser les rétrocessions de la saison 2016/2017 aux entités reconnus juridiquement par la fédération soient les nouvelles ligues.

Sans commentaire complémentaire BS met au vote :

POUR : 10

ABS : 0

CONTRE : 0

Les rétrocessions de la saison 2016/2017 seront versées

A partir de Juin 2018, les factures devront être faites au 30/06 de chaque année pour prétendre au paiement.

#### **6/ POINT SUR LES LIEUX DES FINALES 2018**

**Problématique globale : trouver des sponsors et support pour aider à la conception des prestations.**

**De plus, il faudra repenser le système d'attribution des événements en passant une saison à l'avance pour avoir le temps d'y travailler sereinement.**

**2 ou 3/06/2018 - Finale U19 :** Unique candidature : KANGOUROUS DE PESSAC. Le dossier est reconnu très solide.

Se pose la question du manque d'intérêt à accueillir l'évènement avec une seule candidature.

Sans commentaire complémentaire BS met la candidature au vote :

POUR : 10

ABS : 0

CONTRE : 0

La finale U19 aura lieu à PESSAC

**20/05 : Finale CHEER :** Unique candidature dans les délais impartis : CHATEAUROUX METROPOLE. Deux points sont pour autant soulevés :

- Problématique de la navette entre la salle de compétition et la salle d'échauffement, une réponse est attendue.
- Coût de location de salle à mesurer

Un cahier des charges devra être mis en place afin de repenser les organisations.

Une convention doit être écrite et passée. Le dossier est à reprendre.

Sans commentaire complémentaire BS met la candidature au vote :

POUR : 10

ABS : 0

CONTRE : 0

La Finale CHEER aura lieu à CHATEAURoux

Par ailleurs, la candidature du STADE CLERMONTOIS arrivée hors délais ne peut pas être retenue cette saison mais un courrier de remerciements sera envoyé motivant l'intérêt de leur démarche pour 2019.

### **30/06 \_ Finale ELITE :**

D'un point de vue financier deux axes sont indéboulonnables : la location du stade et le contrat avec *La Provence*.

Les principales nécessités reposent sur la renégociation du contrat avec *La Provence*, sur l'investissement nécessaire de la Ligue locale pour l'organisation, la logistique et le financement et sur la réduction des coûts d'organisation sur place

Maintien du U16 BOWL en amont de la finale Elite

DTN : il est important de faire le lien pendant la finale Elite et de « montrer nos jeunes ».

### **7/ PROPOSITION DE TENUE D'ASSEMBLEE GENERALE**

Proposée pour le 9 juin 2018 avec pour objectif de :

- Discuter autour d'une éventuelle augmentation du prix des licences et du projet sous-jacent à cette démarche.
- Permettre de faire un point d'étape sur les six premiers mois du nouveau comité directeur son organisation et informer les Ligues et licenciés avant décembre 2018.

Remarque DTN : s'il devait y avoir une pression des présidents de ligue sur l'ODJ d'un changement de comité directeur en éventuelle AG, le travail sur la CO serait suspendu et nous exposerait au risque vu au deuxième point de l'INTRODUCTION.

Sans commentaire complémentaire BS met la proposition d'une AG au vote :

POUR : 8

ABS : 1

CONTRE : 1

Une AG aura lieu le 9 juin 2018

### **8/ DTN - POINT INTERNATIONAL**

Considérant l'attente de la décision du TAS, considérant le report de la compétition prévu cet été par les allemands. La fédération a décidé de se rapprocher du bureau de l'IFAF NY, qui assure une compétition cet été avec objectif de sauver l'axe « HAUT NIVEAU » de la convention d'objectifs. Sans compétition internationale, celle-ci n'aurait été que trop durement justifiable.

La fédération s'est donc inscrite sur les deux boards de l'IFAF

- Conséquence : annulation du stage du mois d'Avril
- Benoit SIROUET : « Attention à la position des commissions sportives sur les ITC »

### **9/ DTN - : SUIVI MEDICAL REGLEMENTAIRE**

Fort suivi ministériel (sur la CO).

Evaluation comparative de notre SMR avec les autres fédérations. Le SMR a donc été simplifié et allégé.

- Pas de raisons médicales à conserver l'ancien SMR
- Gain économique



Sans commentaire complémentaire BS met le SMR au vote :

POUR : 10

ABS : 0

CONTRE : 0

Le nouveau SMR est validé

### **10/ DTN - : REFONDATION DE LICENCES**

Volonté de clarifier les explications

- 1/ Proposition d'une seule licence par discipline (1 FA, 1 FLAG, 1 CH) peu importe la pratique (loisir, compétition etc.).  
Nous pourrions conserver la partie « découverte » pour les initiations dans les écoles  
Licence journalière pour événement ponctuel
- 2/ Définir point par point ce que sont chaque licence avec une arborescence claire mais complexe

Direction et ordre de travail sont donnée à la première option sans perdre de vue la deuxième.

Proposition de création d'un fond d'emploi financé par une augmentation des licences sur quatre saisons pensée et pilotée par une commission fédérale (élus, représentants ligue/club...).

Création de projet d'emploi à destination des clubs et des ligues.

Ce dossier doit être consolidé

### **12/ VALIDATION DES CONVENTIONS**

Le comité directeur suit les recommandations de la DTN

### **13/ DIVERS**

- CHEER : suite à une réunion entre BS, OM et plusieurs clubs, un groupe de travail va être constitué sur la révision du prochain mode de recrutement de la sélection. La principale problématique repose sur la non communication autour de la sélection.
- Les ligues auront la possibilité de proposer quelques supports pour la Newsletter
- Niveau social : pas de problématiques à date
- Niveau finance : travaux d'audit par le nouveau CODIR à terminer

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00.

**Brigitte SCHLEIFER**

**Présidente de la FFFA**